

# Le contournement de la ville toujours en suspens

**Blain** — Depuis plus de vingt ans, une association mobilise face au trafic routier sur la RN171 qui traverse la commune. Les élus aussi espèrent une ville plus apaisée et sécurisée.

Pourquoi ? Comment ?

## Quelle est la situation du trafic dans Blain ?

C'est un fait, le trafic est de plus en plus dense dans la ville d'environ 10 000 habitants, qui est l'un des centres névralgiques du nord du département de Loire-Atlantique avant d'aller en Bretagne. Selon des études récentes, 23 000 véhicules par jour traverseraient Blain, dont 2 000 poids lourds. L'un des axes principaux est la Nationale 171, classée « grande liaison d'aménagement du territoire » il y a soixante ans, qui traverse la ville dans le sens Bouvron-Nozay. Elle est empruntée par 13 000 véhicules par jour. Cette route est aussi d'un fort intérêt économique, puisqu'elle relie Saint-Nazaire au nord du département.

Depuis plus de vingt ans, des riverains, élus et une association, aujourd'hui dénommée Blain vivre (1), plaident pour le contournement. La situation semble bloquée. « Depuis les années 1990, des travaux de modernisation ont eu lieu sur la RN171, des contournements ont été actés, sauf dans notre secteur, sur dix kilomètres, évoque Lucie Poirier, présidente de Blain vivre. On se sent oubliés ! »

## Que disent les riverains ?

La plupart s'inquiète de la pollution sonore, visuelle et pour leur sécurité. D'autant que la Nationale traverse le canal de Nantes à Brest et un pont plutôt étroit. « Il y a déjà eu des accidents, notamment des piétons, note Lucie Poirier. Cette route n'est pas adaptée aux vélos non plus, on y est vulnérable. D'ailleurs, au pied de la Biocoop, où passe la piste cyclable, on voit rarement des cyclistes ! »



Depuis plus de vingt ans, l'association Blain vivre, ici, sa présidente Lucie Poirier, milite pour un contournement de la ville.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Habitant depuis un an et demi la commune, Didier Damiet est aux premières loges, près du pont qui enjambe le canal. « Je ne peux même pas sortir de chez moi en sécurité, soutient-il. Les voitures roulent très vite, les camions sont très nombreux. Tout le monde dit que ça n'avance pas. On attend quoi pour agir, un mort ? »

Serge Boucard, ancien président de l'association, fait un constat aussi alarmant. « J'habite le long du boulevard et au fil du temps, cela n'a fait que s'aggraver, déclare-t-il. C'est infernal, les vibrations, la pollution avec les fumées des pots d'échappement. Les élus blinois sont derrière nous. Le maire, Jean-Michel Buf, également conseiller régional, a notamment permis à ce que Blain soit inscrit dans le Scot comme pôle d'équilibre. Mais on attend que

l'État se décide ! » Il reconnaît qu'il a envisagé de déménager. « On va mourir de toute cette pollution ! Il y a un vrai sentiment d'abandon », lâche-t-il.

## Qu'est-ce qui explique ce statu quo ?

La N171 est une route qui appartient à l'État. Alors que certaines routes ont été transmises au Département, dans le cadre de la loi dite « 3DS », ce n'est pas son cas. « Une étude avait été menée entre 2014 et 2018 pour envisager un contournement. Il fallait se mettre d'accord sur un barreau qui venait du sud Loire et pour rejoindre la Moère, à Savenay, explique Philippe Caillon, premier adjoint au maire de Blain. Restait à déterminer le tracé et aucun consensus n'a été trouvé. »

Du côté du Département, Freddy



23 000 véhicules par jour traverseraient Blain, dont 2 000 poids lourds.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Hervochoch, vice-président aux mobilités, explique que « face à l'impasse des négociations entre les élus pour trouver un consensus, j'ai indiqué, après une réunion le 19 juillet 2022 avec les élus de Blain, que le Département se retirait des réflexions en cours et que dans notre plan pluriannuel d'investissement, le contournement de Blain n'y figurerait pas. Aujourd'hui, la route nationale ne nous a pas été transférée et j'invite les élus et les associations à demander sa position au préfet de Loire-Atlantique. Il y a une vraie situation préoccupante. »

## Où en sont les concertations ?

« Aujourd'hui, on attend une réponse officielle de l'État, convient le premier adjoint, Philippe Caillon. Cet axe économique est inscrit au contrat de plan avec la Région, qui finance

une partie des travaux, mais c'est à l'État de prendre la décision. La municipalité souhaite ardemment ce contournement. »

Contactée, la préfecture indique que « ce dossier est en cours d'examen par les services de l'État, en lien avec les collectivités territoriales concernées. Une réunion interne aux services de l'État est programmée pour les toutes prochaines semaines. »

## Peut-on attendre des avancées ?

Oui, car la Région a inscrit à son Srad-det (schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire) le contournement de Blain et les travaux entre Blain et Nozay. Pour que cela aboutisse, il faut que cette priorité soit inscrite à l'avenant mobilités du contrat de plan État-Région d'ici la fin de l'année. « Il

n'y a pas de raison que ça n'avance pas, note Lucie Poirier, de Blain vivre. Car, d'après un décret ministériel de 2022, ce projet sortirait du calcul de la loi Zan (zéro artificialisation des sols). »

Par ailleurs, sur l'autre axe important, la RD164 entre Redon et Nort-sur-Erdre, le Département et la Ville travaillent à envisager une déviation, devant l'importance du nombre de poids lourds passant dans le cœur de ville. « Nous en sommes à une étude de trafic avec la commune, maître d'ouvrage, que nous cofinançons. Mobilis, le bureau d'études, va aller sur le terrain ce mois de septembre pour recenser les flux de poids lourds et faire une enquête précise de leur origine et leur destination, détaille Freddy Hervochoch, du Département. De là découlera un cahier des charges précis avec des préconisations à la fin de l'année. Nous ne sommes pas contre la déviation des camions, mais nous devons, avant cela, voir les impacts que cela aurait sur les infrastructures empruntées. »

Actuellement, les camions sont déviés provisoirement devant des écoles le temps des travaux dans le centre-ville, ce que regrettent les membres de l'association Blain vivre. « C'est vraiment dangereux », soutient Lucie Poirier.

Pauline BAUMER.

**Vendredi 8 septembre**, de 16 h 30 à 18 h 30, au rond-point de l'Écluse, à Blain, manifestation de l'association Blain vivre qui lancent un appel à tous les habitants.

(1) Blain vivre s'appelait auparavant Blain résistance puis Blain contournement.

## Blain. Contournement de Blain : précision

Dans l'article paru hier, intitulé « Le contournement de la ville toujours en suspens » nous indiquions dans les propos de Serge Boucard, ancien président de Blain vivre, que le maire de Blain, Jean-Michel Buf avait permis à ce que la ville soit inscrite dans le Scot métropolitain comme pôle d'équilibre. Il fallait lire plutôt que le maire, également conseiller régional, avait œuvré « à ce que le contournement de Blain soit inscrit au Srad-det (Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires) des Pays de la Loire ». Serge Boucard ajoute : « La région est également favorable au contournement, reste maintenant à l'État en partenariat avec la Région à l'inscrire au contrat de plan État-Région au travers de l'avenant mobilités en cours. »

Ouest-France - Publié le 08/09/2023 à 05h00